



édito

sommaire

Vallée de la Bruche :
jeunesse | 2-7

Vous avez dit « Jeunesse » ?

La CAF : Un acteur majeur
auprès des familles et des jeunes
Petite enfance

La FDMJC Alsace et ses missions

Alsasciences le 2 juin 2018
à La Broque

environnement | 8-11

Natura 2000

Tout un programme !
Du paysage « remarquable »
au paysage « ordinaire »...

Trame Verte et Bleue

Nos « Prairies fleuries »...

tourisme | 12-15

Une vallée toujours à réenchanter
Dire et faire dire... du bien de nous !
Nouveautés 2018

Rendez-vous à la ferme

Sentiers plaisir

Une nouvelle activité

« Mon P'tit coin préféré »
d'Elisabeth Gewinner

Les brèves du tourisme

commune invitée | 16

Muhlbach-sur-Bruche

« Un territoire rural d'expérimentation et d'innovation »



Pierre GRANDADAM

Président de la Communauté
de communes de la Vallée de la Bruche

Quand nous, élus de la Communauté de communes, prenons ensemble des décisions, nous faisons un pari. Mais il faut encore une volonté sans faille et de la constance pour mener à bien nos projets. Cela s'avère souvent payant.

C'est ce que nous avons démontré depuis plus de 30 ans. En matière de paysage, de cadre de vie et d'agriculture de montagne, d'équipements de santé, d'éducation, de culture ou de loisirs... Et les résultats sont là.

Aujourd'hui, continuant sur cette lancée et forts de ces atouts, nous ne cessons d'ouvrir de nouveaux chantiers, pour aller plus loin et conforter le dynamisme de notre territoire.

Vous en trouverez trois exemples dans cette édition, trois thèmes qui nous tiennent particulièrement à cœur : la jeunesse, Natura 2000 et le tourisme.

La jeunesse, parce qu'elle représente l'avenir et que tout compte fait, les jeunes ont toujours raison.

Natura 2000, parce qu'il est possible de concilier activités humaines, économie et environnement et que nous nous y employons depuis longtemps dans les bois comme dans les prés. Le tourisme, parce que notre patrimoine historique et paysager est riche, original et, clairement, un vecteur de développement à renforcer.

À travers ces initiatives, la Vallée de la Bruche peut légitimement continuer de s'affirmer territoire rural d'innovation et de développement.

Bonne lecture !



Vous avez dit « Jeunesse » ?

La « Jeunesse », voilà un sujet qui nous intéresse tous. À commencer par les premiers concernés, les « Jeunes ». Mais, on pense aussi aux familles et aux parents, aux enseignants et éducateurs, aux animateurs sportifs, culturels et de loisirs... Et, bien sûr, aux élus que ce sujet occupe et préoccupe au plus haut point.

Qu'en est-il dans la Vallée de la Bruche ?

Tour d'horizon et actualité du sujet avec le Vice-Président de la CcVB en charge de cette question, Marc Scheer.

» Réunion commission « Jeunesse » - CcVB - Avril 2018 La Broque



Par Marc SCHEER,
Vice-Président
de la Communauté
de communes
de la Vallée de la Bruche,
en charge de la jeunesse.

La Vallée - Finalement, c'est quoi la « Jeunesse » ?

Marc Scheer - Un sujet très vaste qui couvre une période de la vie assez longue.

De 0 à 6 ans, on parle de petite enfance, puis d'enfance, d'adolescence et de post-adolescence, jusqu'à l'autonomie qui, de nos jours, tarde souvent bien au-delà de la majorité légale.

La Vallée - Comment une collectivité est-elle concernée par ces questions ?

Marc Scheer - Très concrètement. Déjà, par le soutien qu'elle apporte aux parents, en matière d'accueil pré et périscolaire. Aux écoles et aux collèges, en cofinçant certaines actions et en mettant à leur disposition des équipements. Aux associations qu'elle soutient par ses conseils, prestations et financements. Aux jeunes eux-mêmes, bien entendu, soucieux que nous sommes, à la CcVB ou à travers nos communes compétentes, de leurs besoins en matière d'éducation, santé, culture, loisirs ou transports...

La Vallée - Quels sont les moyens mis en œuvre face à tous ces besoins ?

Marc Scheer - Ils sont importants, dans la mesure où nous pouvons compter sur l'appui de partenaires de poids, l'État, le Conseil Départemental et la CAF notamment. Mais également de nombreuses structures spécialisées, comme la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FDMJC) et bien d'autres...

La Vallée - Cela fait beaucoup d'intervenants ?

Marc Scheer - Effectivement. Et une politique « Jeunesse » efficace sur un territoire doit être coordonnée. C'est l'un des points essentiels qui est ressorti d'une étude que nous avons menée avec l'appui du Conseil Départemental. Aussi avons-nous signé ce printemps, avec la CAF et la FDMJC, des conventions en ce sens. Et un chargé de mission « Jeunesse » a été recruté pour assurer ce lien, ainsi qu'une personne pour renforcer l'équipe de Colibri chargée de la coordination « petite enfance ».

Sur internet : Guide des activités associatives

www.valleedelabruche.fr/images/brochures/guide_ASSO_2017-18.pdf





Par ailleurs, notre Vallée est territoire d'expérimentation dans le département, aux côtés de l'Alsace Bossue, ce qui va également permettre de dégager des préconisations intéressantes.

La Vallée - Que peut-on attendre de ces dispositifs ?

Marc Scheer - Plusieurs choses essentielles. D'abord, mieux cerner les besoins des jeunes de tous âges. Ensuite, mieux y répondre. Car une coordination optimisée entraîne une meilleure cohérence d'ensemble, bien sûr. Mais aussi un enrichissement de chacun des acteurs grâce aux échanges d'expériences que cela engendre. Enfin, il faut ajouter deux autres bénéfices attendus : une meilleure efficacité des moyens, particulièrement financiers, mis en œuvre, d'une part ; une plus grande équité d'autre part, dans la mesure où une politique jeunesse mieux coordonnée prend davantage en compte le territoire dans sa globalité. 🍀

🍀 Originaire de Wasselonne, je baigne dans le monde de l'animation depuis l'enfance. Je suis ravi d'intégrer l'équipe de la maison de la Vallée où il y a une bonne ambiance de travail. Engagé, motivé, je souhaite contribuer à la mise en place de nombreux projets à destination de la jeunesse et à valoriser et dynamiser les acteurs locaux à l'échelle du territoire. 🍀



Etienne Enette,
Chargé de mission « Jeunesse »

LA CAF



Un acteur majeur auprès des familles et des jeunes

Présentes sur tout le territoire national, les CAF forment la branche famille de la Sécurité Sociale. Au-delà des prestations versées, elles sont aussi des partenaires majeurs de la politique familiale et sociale des territoires. C'est dans ce cadre que la CAF du Bas-Rhin vient de signer une convention territoriale globale de services aux familles avec la CcVB.

Entretien avec Frédéric Egelé, sous-directeur de la CAF du Bas-Rhin en charge de l'Action Territoriale

et Virginie Pasqualini, conseillère technique pour la CcVB.

La Vallée - Comment résumer l'action des CAF ?

Frédéric Egelé - Elles s'adressent à toutes les familles, pour les accompagner dans leur vie familiale, sociale et professionnelle et favoriser l'autonomie et l'insertion de chacun. Soit en leur versant directement les prestations, soit en les accompagnant par l'accueil et le conseil.



... Cette expression de la solidarité nationale et de la cohésion sociale se retrouve dans de nombreux domaines : petite enfance, enfance et adolescence, jeunesse, accès aux droits, au logement ou à l'emploi, lutte contre la précarité, handicap... Nous aidons aussi les familles indirectement, en contribuant à la création et au fonctionnement d'équipements et de services - crèches, loisirs... - en partenariat avec les associations, les entreprises et les collectivités.

La Vallée - D'où la signature de cette convention avec la CcVB... Quels sont les objectifs poursuivis ?

Virginie Pasqualini - C'est un moyen d'agir au plus près des besoins du territoire. A partir d'un diagnostic partagé avec la CcVB, il s'agit de mieux identifier les besoins prioritaires et les champs d'interventions à privilégier, d'optimiser les actions existantes et d'en développer de nouvelles. Mais aussi d'assurer la cohérence et la continuité de l'offre de service sur tout le territoire. Le tout avec une volonté commune de mieux coordonner les prestations et les services rendus aux familles.

La Vallée - Justement, que prévoit plus précisément le volet « Jeunesse » de cette convention ?

Virginie Pasqualini - Le diagnostic partagé mené sur l'enfance (0-11 ans) a révélé que, pour une efficacité maximale de l'action éducative, de l'accueil, de l'offre de loisirs et d'activités culturelles, afin de favoriser l'autonomie des jeunes et de prévenir les conduites à risque, une meilleure coordination des acteurs et des actions était nécessaire.

Frédéric Egelé - S'y ajoute une attention renforcée à l'accompagnement à la parentalité et à la question de l'accès aux droits. Pour information, tous domaines confondus, plus de 16 millions d'euros sont versés chaque année par la CAF du Bas-Rhin pour et sur la CcVB.

Sur internet, le site spécialisé de la CAF : www.monenfant.fr



PETITE ENFANCE

« Mieux informer pour bien accueillir »

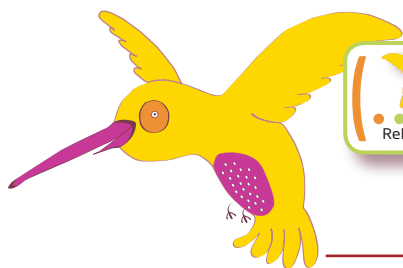


Par Carole SCHEER, Directrice de Colibri Bruche

L'accueil de la petite enfance, de 0 à 6 ans, est de la compétence de la CcVB. Et, dans ce domaine, beaucoup a été fait pour adapter et dimensionner l'offre. Néanmoins, une meilleure coordination était nécessaire. Hébergée dans des locaux du Conseil Départemental, l'association Colibri Bruche a été choisie pour assurer cette mission.

Il existe sur notre territoire une grande diversité de services aux familles pour la petite enfance. Cela va de la prestation de quelques heures à un service régulier à l'année, dans des structures dédiées ou chez les assistantes maternelles, en passant par l'accueil des enfants en situation de handicap. Néanmoins, les parents ne savent pas toujours quel « mode d'accueil » leur conviendrait le mieux, ni où s'adresser - précisons que nous parlons de « mode d'accueil » et non seulement de « garde », car nos structures ont une fonction éducative. D'où l'idée de créer un « guichet unique » de l'offre d'accueil. Il s'agit à la fois d'informer et de simplifier les démarches des familles dans leur recherche. Notre mission consiste également à recenser les besoins et leurs évolutions pour adapter l'offre. ♡♡

Sur internet, contacts et infos : www.colibri-bruche.net



Rendre les jeunes « acteurs » !

On ne présente plus les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC), regroupées au sein d'une association fédérative d'éducation populaire qui fêtera ses 70 ans en juin 2018. Aux côtés de l'État, du Conseil Départemental, de la CAF et de la CcVB, la Fédération des MJC Alsace a été mandatée pour mener une double mission en faveur des jeunes sur notre territoire.

« Une longue expérience au service des jeunes »

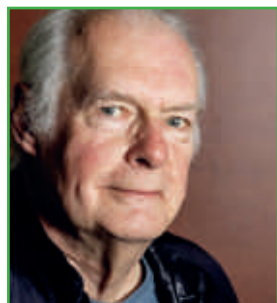


Par Philippe Stenger,
Adjoint de direction de la FDMJC Alsace
et Sébastien Maudry,
Chargé de la coordination territoriale

Philippe Stenger : « Ce que je vis me construit... Voilà l'idée qui préside à notre mission auprès des jeunes depuis 70 ans. Il s'agit, sur des projets concrets, de les rendre acteurs plutôt que consommateurs de leurs loisirs, dans une perspective d'éducation culturelle et citoyenne. Fortes de cette expérience et bien implantées dans les territoires, nos MJC sont naturellement partenaires des politiques publiques en la matière. S'agissant de la CcVB, nous avons deux missions. L'État, via la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), Jeunesse et Sports, le Conseil Départemental

du Bas-Rhin et la CAF, nous ont mandatés pour superviser l'expérimentation de la « politique jeunesse » sur l'Alsace Bossue et la Vallée de la Bruche, en concertation étroite avec tous les acteurs de ces territoires. Les conclusions seront réunies dans un livret qui servira de guide au niveau départemental ».

Sébastien Maudry : « Parallèlement, nous avons signé une convention avec la CcVB pour assurer la coordination de sa politique jeunesse. Un chargé de mission de la FDMJC, Etienne Enette, travaille à la Maison de la Vallée de Schirmeck et se consacre entièrement à cette tâche. Afin de recenser les besoins, être facilitateur et médiateur auprès de tous ceux qui sont concernés par cette thématique. Et cela sur l'ensemble du territoire. Ce poste est cofinancé par la CAF et la CcVB ».



« Pour un engagement citoyen »

Par Antoine Luck,
Président de la MJC de Barembach

Notre MJC a 35 ans d'existence et compte actuellement près de 600 membres. Nos activités -gym, danse, modern jazz et zumba, théâtre, taekwondo, dessin, yoga, randonnées, concerts, expos...- sont très nombreuses et variées, grâce surtout à un engagement bénévole actif.

Avec notre équipe d'animateurs professionnels, nous organisons des centres aérés (ALSH) en été et aux petites vacances où nous accueillons jusqu'à 70 jeunes de 6 à 17 ans chaque jour. Un vivier qui nous permet de fidéliser des jeunes pour les amener ensuite vers l'animation et la formation (BAFA, BAFD, BPJEPS...), de les intégrer dans notre organisation (CA, Conseil des jeunes...) ou bien vers notre projet phare, « Solidarité jeunesse », en plein développement. Pour ce dernier, nous sommes engagés avec quatre communes partenaires et le Repère, avec le soutien de la CAF, de la FDMJC et d'autres instances.

C'est un défi de vie, de responsabilité et d'engagement citoyen pour les adolescents. La convention signée avec la CcVB nous conforte évidemment dans cette voie. 🍋🍋



« Susciter l'envie... »

Par Monique Grisnaux,
Trésorière du Repère et maire adjointe en charge de la jeunesse à Schirmeck

Le Repère est connu pour son volet culturel mais avec le soutien et l'agrément de la CAF, notre association s'adresse également aux adolescents et aux jeunes avec sa commission jeune, très présente sur les animations de la ville, mais aussi à un public jeune en décrochage et en manque de repères. Grâce notamment à notre animateur de rue, Youssef, nous allons vers eux avec une proposition simple : qu'auraient-ils envie de faire, d'imaginer, de découvrir ? Ensuite, on voit ce qui est réalisable et, si c'est possible, on met tout en œuvre pour qu'ils soient les moteurs et les acteurs de l'action. C'est une prise de contact avec ces jeunes pour ensuite travailler un accompagnement plus global. 🍋🍋

LES SCOUTS SONT TOUJOURS... LÀ !

Le scoutisme, en croissance de 30% en dix ans, se porte plutôt bien dans la Vallée de la Bruche. Et cela reste aussi une école d'épanouissement personnel et de vie citoyenne. Alors avis aux envies des jeunes et moins jeunes...

« La vallée de la Bruche a la tête dans les étoiles »

Le samedi 2 juin, la salle polyvalente de La Broque accueillait la 2^{ème} édition des « Alsasciences » en Bruche. De nombreux établissements de la circonscription de Molsheim avaient préparé cette action, coordonnée par le Jardin des sciences et le service de médiation des sciences de l'Université de Strasbourg, sur le thème de l'astronomie.

* Une manifestation saluée par de nombreuses personnalités

Jean-Bernard Pannekoecke, maire de La Broque, Pierre Grandadam, président de la CcVB, Hugues Dreyssé, directeur du Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg, Mathieu Schneider, vice-président « Sciences en société » de l'Université de Strasbourg, Frédéric Bierry, président du conseil départemental du Bas-Rhin, Laurent Furst, député, Marie-Reine Fischer, conseillère régionale, Clara Thomas, sous-préfète, Luc Launay, DASEN 67.

* Des partenaires très impliqués

Jean-Jacques Favier, spationaute français, parrain de la manifestation. Henri Hierholz et Patrick Ditz, astronomes amateurs, la FDMJC, le musée Oberlin, Colibri Bruche, les médiathèques et les structures périscolaires, le cinéma Le Royal, les DNA, le Drive fermier... et bien d'autres !



👉 Nous apportons la caution scientifique, mais c'est l'implication des acteurs du territoire, enseignants, éducateurs, associations, élus... qui font la réussite d'un tel événement. Et, en Vallée de la Bruche, il y a une énergie incroyable ! 👉

Vanessa Flament
Jardin des Sciences de l'Université de Strasbourg,
Chargée des actions culturelles en territoire.



*** Des animations multiples et appréciées par un public venu en nombre**

Lancement de micro-fusées, secrets du cosmos, à la conquête de Mars, ombres et lumières, Soleil et Lune, saisons, robots et Cie, séances du planétarium mobile, ateliers «tout sur les météorites», défilé de mode des 4 saisons, mini-conférences et spectacles...



👉 Grâce à la mobilisation de nos collègues enseignants, au soutien de nos partenaires, le Jardin des Sciences, la CcVB, la FDMJC, nous sommes encore parvenus à soutenir ce pari incroyable ! C'est le fruit de quatre années de travail, mais quel enthousiasme ! C'est vraiment très motivant. 👉

Coralie Charton, Fabienne Chatin et Isabelle Pierret
Organisatrices et animatrices locales de l'événement, Académie de Strasbourg



LE 2 JUIN 2018

Salle polyvalente de La Broque



- 2500 élèves participants
- 96 enseignants
- plus de 3000 visiteurs
- 40 bénévoles
- 40 partenaires

DERNIÈRE MINUTE...



DYSlexie, DYSspraxie, DYSphasie...
13 OCTOBRE 2018
Journée nationale des DYS

Les DYS... Ces troubles de l'apprentissage encore trop méconnus !

Parents, professionnels de santé, éducateurs, voici un RDV à ne pas manquer !

CCI Campus/Pôle Formation Strasbourg Meinau.

Pour s'inscrire :
www.dys-alsace.com

Tout un programme !



» Vue du Champ du Feu au Massif du Donon

Programme européen de protection de la biodiversité et d'habitats naturels remarquables, Natura 2000 intègre plus de 27 000 sites sur pas moins de 1/5^{ème} de l'Europe !

En Alsace, on compte 31 sites, dont 16 dans le Bas-Rhin et sur les Communautés de communes de la Vallée de la Bruche, de la Vallée de Villé, de la Région de Molsheim-Mutzig et de la Mossig et du Vignoble. Ces collectivités ont décidé de mutualiser leurs actions en embauchant un chargé de mission qui assurera la coordination de l'ensemble. La CcVB assure le rôle de chef de file en accord avec les autres.



Entretien avec Daniel Acker,
Président de la Communauté de communes
de la Mossig et du vignoble,
Président du COPIL Natura 2000
Zone de Protection Spéciale (ZPS)

La Vallée - Quels sont les impacts de Natura 2000 sur nos territoires ?

Daniel Acker - Le premier objectif est la protection d'espèces et de milieux naturels sensibles. Cependant, ces dispositifs impactent également l'économie, le cadre de vie, le tourisme ou la vie sociale...

La Vallée - Avec des effets contraignants ?

Daniel Acker - Des contraintes, il y en a. Il ne faut pas le nier. Dès lors que l'on définit des zones à protéger, il faut bien prendre des mesures pour y parvenir. Néanmoins, sur chaque territoire, les objectifs sont toujours négociés avec l'ensemble des acteurs concernés : agriculteurs, forestiers, associations, usagers, ainsi qu'avec les élus, bien entendu. L'inscription de ces sites au titre de Natura 2000 implique des règles et des obligations, en retour, les parties prenantes ont la capacité d'engager des contrats et de bénéficier d'avantages et de compensations.

La Vallée - Et quels sont les bénéfices pour la collectivité dans son ensemble et pour les populations en général ?

Daniel Acker - Si certaines parties de nos territoires ont été éligibles à Natura 2000, c'est bien parce que notre environnement est encore assez riche et préservé. C'est cette richesse qu'il faut protéger. C'est notre patrimoine. Il est original et non délocalisable. Donc, Natura 2000 concourt à faire reconnaître la qualité de notre cadre de vie. Et, au-delà aussi, à l'attractivité de nos collectivités, notamment en matière de tourisme, d'économie de proximité et de produits du terroir. Enfin, la protection de ce patrimoine naturel, mais aussi traditionnel et donc culturel, est facteur de préservation du lien social.

La Vallée - Qu'apportera la coordination du chargé de mission commun aux inter-communalités et communes des quatre sites Natura 2000 ?

Daniel Acker - Il nous permettra d'avoir une vision plus large, de mieux partager nos expériences et d'être plus efficaces dans nos actions. Surtout, il sera médiateur, pour créer des liens entre les territoires et les acteurs, recueillir et centraliser les informations, recenser les besoins. Enfin, et peut-être en tout premier lieu, il aura un rôle de communicant et de pédagogue.

Car il y a encore beaucoup à faire pour convaincre et faire comprendre que, au-delà des contraintes, beaucoup d'avantages, environnementaux, mais aussi humains et sociaux, sont à attendre de Natura 2000.



» Prairie Natura 2000 - Vallée de Villé



» Forêt Œuvre Notre-Dame - Westhoffen



4 sites sur nos Communautés de communes pour une surface de 12 200 hectares

- › Crêtes du Donon Schneeberg (ZPS)
 - › Massif du Donon, du Schneeberg et du Grossmann (ZSC)
 - › Champ du Feu (ZSC)
 - › Val de Villé et ried de la Schernetz (ZSC)
- › Principales espèces et habitats justifiant l'inscription au titre de Natura 2000 : grand tétras, lynx, chat sauvage, chauve-souris, chabot, amphibiens et reptiles, lucane cerf-volant, mousses et fougères, hêtraie-sapinière, érable-tillaie, pelouses sèches, tourbières hautes,...



16 sites sur le Bas-Rhin sur environ 15% du territoire

- › **33 types d'habitats naturels** d'intérêt communautaire européen dont 5 prioritaires
- › **102 espèces d'oiseaux** dont 31 menacées, comme le grand tétras, la grue cendrée, la cigogne noire ou la bécassine des marais
- › **37 espèces animales** mammifères, poissons, reptiles, insectes, dont 10 menacées, comme le lynx boréal, la loutre commune ou la lucane cerf-volant

Ces espèces font partie de la chaîne alimentaire, la disparition de l'une d'entre elles peut être irréversible et entretenir le déclin de nombreuses autres espèces, dont l'homme !!!



NATURA 2000

Du paysage « remarquable » au paysage « ordinaire »...

Il ne saurait y avoir, d'un côté, des espaces Natura 2000 remarquables et de l'autre, un paysage banal. D'abord, parce que les sites Natura 2000 ne sont pas sanctuarisés, mais ouverts aux activités humaines respectueuses. Ensuite, parce que c'est la qualité environnementale de l'ensemble d'un territoire qui permet la création et la préservation de sites Natura 2000 en son sein.

Paysages « remarquable » et « ordinaire » ne s'opposent pas, mais s'interpénètrent et se complètent. Témoignages...



« Une prise de conscience progressive »

Par **Benoît BURRUS**,
Agriculteur à Neuve-Église Hirtzelbach
dans la Vallée de Villé

La ferme Burrus s'étend sur 100 hectares où paissent une soixantaine de vaches allaitantes et aussi brebis et porcs, le tout certifié bio. Benoît Burrus nous explique comment il a vécu la création d'espaces Natura 2000 sur son exploitation.

👉👉 Au début, j'éprouvais une certaine crainte. Je voyais surtout les contraintes. Cependant, il y a eu concertation et un consensus acceptable a été trouvé. Au contact des naturalistes, j'ai pris conscience de toute la richesse du milieu dans lequel j'exerçais mon activité et de la nécessité de le préserver. En fait, il suffit d'adapter nos pratiques agricoles en modifiant les dates de fauche et de pâture pour permettre le maintien d'espèces remarquables. Et aujourd'hui, je suis aux premières loges pour vivre en harmonie avec cette diversité naturelle. Et puis, nous avons des compensations financières aux pertes d'exploitation. Là encore, au départ, on a un peu mauvaise conscience. Et puis, peu à peu, on comprend que c'est légitime. Parce que, en contribuant à cette biodiversité, on concourt à la préservation d'un patrimoine collectif. Tout en produisant sain et en apportant la preuve que l'agriculture peut permettre de vivre dans le respect de l'environnement. 👉👉



« Un travail permanent de pédagogie et de communication »

Par **Didier EPP**,
Responsable pôle
aménagement-environnement,
Agence ONF de Schirmeck

👉👉 Faire accepter les contraintes, c'est avant tout faire prendre conscience des bénéfices. Au-delà des compensations financières ou exonérations de taxes foncières pour les propriétaires, le rôle des animateurs des sites protégés est de faire un travail de pédagogie et de communication permanent.

C'est parce que l'ONF a cette culture qu'elle s'est engagée autour de la tourbière du Champ du Feu ou sur des actions concrètes au Donon-Schneeberg, pour la préservation d'espèces comme le grand tétras. Nous avons proposé aux communes forestières, sur plusieurs dizaines d'hectares, et moyennant compensations, de maintenir des îlots de vieux bois, voire de ne plus intervenir du tout. Tout cela nécessite aussi une sensibilisation du public, organisateurs de manifestations, chasseurs, randonneurs... afin qu'ils comprennent la nécessité de respecter l'intégrité et la tranquillité de certaines zones. Car ce patrimoine naturel remarquable ou rare est le nôtre mais avant tout, le leur. 👉👉

Par **Jean BIEHLER**,
Maire d'Oberhaslach



« Des enjeux multiples à concilier »

👉👉 La préservation de la biodiversité est en concurrence avec de nombreuses autres activités : production de bois, chasse, tourisme, randonnée et accueil du public, notamment autour de la cascade du Nideck. Tous ces enjeux sont à concilier. Bien entendu, ce n'est jamais facile, ni acquis d'avance. Natura 2000 est aussi un espace de concertation permanente pour y parvenir. 👉👉



PORTRAIT

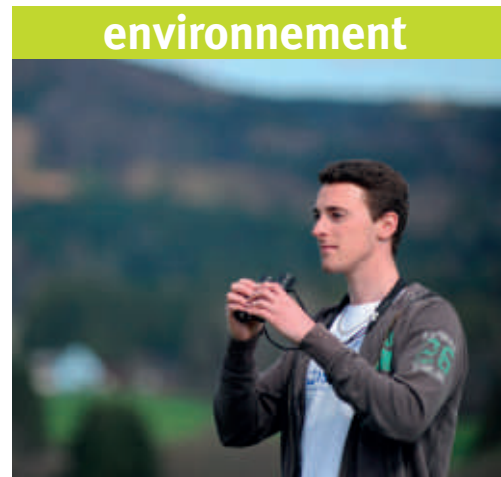
Chargé de mission Natura 2000

Adrien BOILLOT,

Ingénieur agronome, Adrien connaissait déjà bien la Vallée de la Bruche pour y avoir effectué un stage de 6 mois en 2016 sur la question de la biodiversité au service du développement territorial.

Je suis très heureux d'avoir été recruté pour ce poste, et d'autant plus en constatant la motivation des élus pour ces questions paysagères et environnementales et leur longue expérience dans ces domaines.

Ma mission consiste à accompagner les acteurs dans leurs démarches en faveur de la biodiversité et de trouver des compromis en prenant en compte les intérêts de chacun afin de concilier activités humaines et biodiversité. Un site Natura 2000, ce n'est en aucun cas une mise sous cloche d'un milieu ou d'une espèce : mon rôle est de bien connaître les sites et les acteurs, de répertorier les besoins et de mettre en œuvre des actions en accord avec les enjeux identifiés. Je me dois de faciliter les échanges entre les acteurs et de veiller à ce que tout le monde soit mieux sensibilisé et comprenne le bien-fondé de Natura 2000.



Adrien BOILLOT,
Chargé de mission Natura 2000
Ingénieur agronome



» Tourbière du Champ du Feu
Un milieu « remarquable » dominant un paysage « ordinaire »

LA TOURBIÈRE DU CHAMP DU FEU



« Un trésor inestimable de notre patrimoine »

Par François LABOLLE,
Enseignant à la Faculté
des Sciences de la Vie,
Directeur du Jardin botanique
de l'Université de Strasbourg

Originaire de Barembach, je connais bien la Vallée de la Bruche et je me suis attaché très jeune au site du Champ du Feu et à sa tourbière. J'ai coutume de dire que si elle disparaissait, ce serait un peu comme si l'on rasait la Cathédrale de Strasbourg. Son intérêt faunistique et floristique, avec ses espèces rares, est exceptionnel. Néanmoins, ce site remarquable n'est pas isolé dans une tour d'ivoire pour naturalistes. Le respect de la biodiversité s'y concilie avec des activités humaines, le tourisme, les sports d'hiver, la randonnée, l'agriculture... Sans les prairies qui le recouvrent et qui sont entretenues par les hommes et les bêtes, le Champ du Feu serait d'ailleurs presque totalement boisé. C'est bien la preuve que l'on peut tout concilier, à condition de fixer et de respecter des règles consenties, au bénéfice de tous. C'est la mission de Natura 2000.

TRAME VERTE ET BLEUE

Une mise en cohérence du paysage

Afin que la biodiversité soit optimisée et permette la « circulation » des espèces, au niveau régional, national et international, les sites naturels et paysagers, remarquables ou ordinaires, à vocation agricole ou forestière, ne doivent pas être isolés les uns des autres. C'est cela que l'on nomme les Trames Vertes et Bleues (TVB). En 2017, la CcVB s'est portée candidate à l'appel à projet TVB Grand Est, afin de mieux cerner les enjeux sur la vallée et plus spécifiquement sur les secteurs de Muhlbach-sur-Bruche, Wisches, Lutzelhouse, Russ ainsi que la Vallée du Framont sur Schirmeck - La Broque, tout comme sur l'ensemble des fonds de vallée de la Bruche et de ses affluents (ce que l'on nomme les réservoirs de biodiversité). L'objectif est bien de mieux comprendre le fonctionnement écosystémique de ces sites afin de pouvoir les gérer dans le respect de la biodiversité faunistique et floristique.

Nos « Prairies fleuries » en concours

Notre vallée dispose désormais d'un fort potentiel d'éleveurs qui nous donnent à voir de belles prairies et à déguster de bons produits. Il est le fruit d'une politique ambitieuse en matière d'agriculture et de paysage menée depuis 30 ans. Cette année, pour la troisième fois, notre vallée - avec celle de Villé - a été le cadre les 7 et 8 juin du concours des prairies fleuries, rebaptisé depuis cette année, « **Concours général agricole des pratiques agro-écologiques** », une terminologie moins poétique, mais qui met bien en évidence que la qualité des prairies est bien le fruit de pratiques agricoles respectueuses des milieux naturels. Cette année, ce sont 10 agriculteurs qui ont participé au concours et les lauréats sont les suivants :

1^{er} Prix : Famille KREIS

Ferme du Nouveau Chemin à Bourg Bruche

2^{ème} Prix : Famille NEUMAN

Ferme de la Chaume des Veaux au Hohwald

3^{ème} Prix : Kévin MARIAN - Les Quelles à La Broque

Prix spécial du jury : David GERARDIN - Le Climont à Urbeis

Une vallée toujours à réenchanter

Forte de son patrimoine naturel et historique, notre vallée a de quoi enchanteur. Misant sur ces atouts, notre Communauté de communes a pu améliorer son cadre de vie, optimiser son attractivité et faire du tourisme un levier de développement. Dans ce domaine très concurrenté, il convient toutefois de se réinventer sans cesse. D'où l'idée de demander à un cabinet spécialisé de réaliser un diagnostic. Conclusions et perspectives avec Jean-Bernard Pannekoecke, vice-président de la CcVB et Nicolas Decker, président de l'OT.

La Vallée - Quelles sont les forces et les faiblesses de notre territoire en matière de tourisme ?



Par Jean Bernard PANNEKOECKE,
Vice Président de la CcVB

Jean-Bernard Pannekoecke - On peut dire qu'il propose une offre riche pour cultiver le corps aussi bien que l'esprit. Les activités de pleine nature, particulièrement axées sur la randonnée, les Sentiers plaisirs, les prestations de bien-être ou l'offre «terroir», d'un côté; le patrimoine historique et culturel, de l'autre, avec notamment nos grands sites mémoriels. Reste que cette richesse pourrait être encore mieux connue et donc développée. Tant auprès de nos visiteurs, effectifs ou potentiels, que de nos habitants qui n'en sont pas toujours assez conscients.

La Vallée - Quels sont les grands axes de développement que ce diagnostic a permis de dégager ?



Par Nicolas DECKER
Président de l'OT

Nicolas Decker - La «destination Bruche» doit être mieux identifiée en tant que telle, à commencer par une signalétique aux entrées du territoire. Il faut poursuivre notre effort de promotion sur internet, les réseaux sociaux et vers la presse. Ce qui suppose de créer sans cesse l'événement avec de nouvelles offres marquantes, comme nous l'avons déjà fait avec le Vel'Ness ou les Sentiers plaisir qui sont aujourd'hui des marques déposées. L'Office de Tourisme, qui est le pivot de cette dynamique, devra être encore renforcé dans son rôle de vitrine, conviviale et animée, du terroir, de ses atouts, naturels et culturels. Nous allons y réfléchir et y travailler...

La Vallée - En quoi les habitants de la Vallée sont-ils concernés par cette dynamique ?

Jean-Bernard Pannekoecke - Ils en sont les premiers bénéficiaires en terme de qualité de vie. Cependant, ils doivent aussi en être davantage les premiers ambassadeurs. Par ailleurs, le secteur touristique est porteur de perspectives économiques et d'emplois. Particulièrement pour les jeunes qui doivent y être mieux sensibilisés.

La Vallée - Quels sont les thèmes porteurs du tourisme de demain dans la Vallée ?

Nicolas Decker - La thématique «forêt» mérite d'être mieux promue et nous réfléchissons à la création d'un événement majeur sur ce thème. La «mobilité douce», particulièrement cyclo-touristique, VAE, VTT... est un axe à fort potentiel. Le commerce, en collaboration avec Proval, et l'hébergement doivent également être soutenus pour accompagner ce développement. Enfin, la création d'une taxe de séjour communautaire est une idée qui devrait contribuer à financer toutes ces innovations. ♡♡



LE TOURISME
DANS LA VALLÉE
EN QUELQUES CHIFFRES

Un poids
économique
non négligeable

- › 9 620 lits touristiques
- › 700 000 nuitées
- › 68 millions d'euros générés par an
- › 500 emplois directs et autant d'emplois induits

Dire et faire dire... du bien de nous !

Si nos habitants et visiteurs sont nos premiers ambassadeurs, de bouche à oreille, sur le web et les réseaux sociaux, nous ne négligeons pas les médias. Nos innovations nous ont values récemment quelques beaux articles dans « Femme Magazine » en Belgique, dans « La Croix » sur Oberlin et dans d'autres magazines français pour nos offres Vel'Ness et Expériences Buissonnières.

Nouveautés 2018

rando-bruche.fr - Une première en Alsace !



À pied, vélo, cheval, skis ou raquettes... Ce tout nouveau site collaboratif et interactif détaille plus de 100 randonnées en Vallée de la Bruche, téléchargeables en PDF, classées par thématiques et niveaux de difficultés, avec un zoom sur les actualités saisonnières, les curiosités, activités, hébergements et restaurations alentour. www.rando-bruche.fr a été rendu possible grâce à un partenariat exclusif avec le Club Vosgien. **Un trésor de ressources à partager !**

UN STAND NEW LOOK !



Financé grâce au soutien du Conseil Départemental, mieux adapté aux salons de promotion, facile à transporter et à monter, le nouveau stand de l'OT est à la fois sobre et visible avec de grands visuels-posters de la Vallée variant selon les saisons... Contemporain, fonctionnel et astucieux... **Idéal pour déployer tous nos atouts !**

Notre Office de Tourisme sur internet : www.valleedelabruche.fr



Exemple d'une fiche PDF « randonnées » téléchargeable sur : www.rando-bruche.fr



> À CONSULTER
SANS MODÉRATION...

Ce nouveau guide des ressources d'accueil, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, restaurants, fermes auberges et autres « fruits » du terroir à découvrir et déguster **est vraiment à mettre entre toutes les mains : visiteurs, mais aussi habitants en quête de nouvelles suggestions.**





Rendez-vous à la ferme

Une belle idée pour les soirs d'été

Proposer à nos visiteurs de prendre RDV à la ferme à l'heure de la traite, du repas des animaux ou de la fabrication du fromage, voire pour goûter aux produits du terroir... Voilà une belle idée à expérimenter. Deux agriculteurs ont accepté de jouer le jeu. Témoignages.

« S'ouvrir et faire découvrir... »

Par Mikael ROCHEL,

→ Accueil à la « Ferme des Fougères » à Belmont, les mercredis à 17h, du 17 juillet au 30 Août.

« Il est vrai qu'un touriste ou un promeneur qui passe devant une ferme n'a pas toujours l'idée d'entrer ou n'ose tout simplement pas... Même s'il en a envie. Donc, l'idée de leur proposer un rendez-vous fixe pour s'y rendre sans gêne, ni dérangement, à l'heure du fourrage ou de la traite était la bonne. Pour nous, c'est l'occasion de faire découvrir notre travail. Mais aussi de participer à la promotion de notre territoire, pour en faire apprécier certaines beautés, parfois bien cachées, mais aussi nos traditions et cultures locales. Finalement, s'ouvrir librement à la discussion, susciter des questions, dialoguer... C'est enrichissant pour tout le monde. J'envisage aussi de proposer une petite restauration à partir de mes produits. On verra... »

« À l'heure où les chèvres appellent... »

Par Sibyl et Pierre ERNWEIN,

→ Accueil à la ferme « Les Chèvres de Bellefontaine » à Lutzelhouse, les mardis à 17h, du 17 juillet au 30 Août.

« Nous étions déjà naturellement dans cette démarche d'accueil, mais avec une promotion assurée par l'OT, c'est encore mieux et cela nous rend vraiment « ambassadeurs » de la Vallée. Cet accueil se fera à un moment très actif. 17h, c'est l'heure de la traite des chèvres, de la nourriture et du paillage. C'est le moment où nous sommes le plus en contact avec notre troupeau de 23 chèvres. Elles sont très attachantes. C'est l'heure où elles nous appellent. Je pense que nos visiteurs y seront sensibles. Ils pourront passer par notre point de vente et emporter du fromage de notre production s'ils le souhaitent. Bref, beaucoup de sentiments, de parfums et de goûts à partager, avec tous les sens, les mots et le cœur. »



SENTIERS PLAISIR



Faites le plein de nouveautés, de suggestions, de sorties et de balades avec l'Édition 2018 !



UNE NOUVELLE ACTIVITÉ



Virée à « deux-che » !

Après le boulanger, l'aubergiste cuisinière et autres passionnés des goûts et des couleurs de la Vallée à partager. Voici qu'une nouvelle porte s'ouvre sur la vie d'un bruchois : celle d'une 2CV !

« Sillonner la campagne les cheveux au vent »

Par Thierry HABERSETZER,

J'ai deux 2 CV d'origine 1982, 1985, aux couleurs flashies bleu des tropiques et rouge pop, ainsi qu'une traction-avant. Une passion que je propose de partager sur les routes de Bruche, d'humeur vintage et les cheveux au vent. Ce sont des escapades privées, en deux langues, avec chauffeur, souvent hors des sentiers battus. Les amateurs ont le choix entre diverses formules, avec possibilités de visites, de restauration, selon leurs envies.

Sur internet, contacts et infos : www.2CV-bruche.com

« Mon P'tit coin préféré »

d'Elisabeth Gewinner



Je ne sais pas si tous les lieux sont habités par un esprit, mais j'en ai ressenti souvent la présence. Surtout en montagne. Mon mari, Bernard, et moi en avons été passionnés. Sans relâche. Que ce soit dans les Alpes ou sur les crêtes vosgiennes. Piétons de chemins sans goudron, toujours émerveillés, à l'assaut de paysages préservés qui tutoient les ciels les plus purs.

Grandiose ou simplement émouvant, l'esprit des lieux nous chuchote quelque chose qui s'adresse à tous nos sens. Surtout les matins et les soirs, quand tout est plus apaisé. Chants des oiseaux, murmures des ruisseaux, lumières et couleurs changeantes des heures et des saisons... Rien que des choses simples et belles qui vous nettoient la tête et vous apaisent le cœur.

Le miracle est que cet esprit ne parle qu'à vous. À chacun, il confie quelque chose de particulier que l'on peut partager, en cheminant, avec ses compagnons.

Et puis, il y a des esprits qui ne nous quittent pas. Des esprits familiers qui nous parlent chaque jour, à deux pas de notre porte, et dont on ne se lasse jamais.

Pour moi, c'est l'étang du Coucou, un lieu modeste et pourtant envoûtant.

Pour beaucoup, son charme rafraîchissant est un point de départ ou une étape. Vers Salm et son château, la tourbière de la Maxe, la vallée et l'étang des Framboises, le Gros Chêne, Malplaquet et le site des Trois Planchers, la Chatte Pendue, le sentier des Passeurs et bien d'autres endroits connus et prisés des randonneurs amoureux des merveilles du Donon.

Pour Bernard, marcher était aussi indispensable que respirer. Et l'étang du Coucou était son chemin quotidien. Il s'y rendait pratiquement chaque matin, souvent dès l'aube, pour voir s'y refléter la neuve promesse du jour. Toujours même et sans cesse différente. Une magie mystérieuse, mais qui opère sans faute.

Aujourd'hui, à l'étang du Coucou, l'esprit des lieux résonne d'un écho très particulier. Et je suis seule à l'entendre...



À vous de découvrir ce que l'esprit des lieux pourrait avoir à ne dire qu'à vous !



BRÈVES



Un court métrage tourné à Urmatt

Un court métrage, soutenu par la Région Grand Est et le CNC, intitulé «**La nuit, je mens**», réalisé par Rachel Lang et Jeremy Formi, a été tourné en grande partie dans notre région, du 3 au 8 janvier derniers, principalement à l'Hôtel de la Poste de la famille Gruber à Urmatt, ainsi qu'à Niederhaslach et sur les routes des environs de Heiligenstein. Les membres de la famille Gruber n'ont pas seulement accueilli le tournage mais ils ont aussi participé en tant qu'acteurs d'un jour à ce film.



Saveurs bruchois

Le Lions Club de Molsheim-Vallée de la Bruche a conçu et édité un livre sur le patrimoine culinaire de la Vallée de la Bruche et de son Piémont. Plus de 70 recettes traditionnelles recueillies auprès de familles ou de professionnels des métiers de bouche du territoire : de la « gelai » de tête aux totches aux poireaux, en passant par les käesknepfles, la potée de Stampoumont, le pot-au-feu de Dorette, les couattelets, vêtes et autres cochonnailles et lapin au persil de Rose. **Les produits de la vente de cet ouvrage iront à des œuvres caritatives de la Vallée de la Bruche, en particulier à l'Épicerie Sociale de Wisches.**

DERNIÈRE MINUTE...



Sauvons notre Tour !

Le 31 mai dernier, Alice Morel était à l'Élysée pour sauver en notre nom l'inscription de la Tour du Champ du Feu - parmi 290 autres sites, dont 18 en Alsace - au Loto organisé par Stéphane Bern « Patrimoine en Péril ».

Pour participer et souscrire :
<https://soutenir.fondation-patrimoine.org/projects/tour-du-champ-du-feu-commune-de-bellefosse-fr>

Un grand coup de jeune !...

Pas simple d'être élu d'un village aujourd'hui ? Peu d'édiles diront le contraire. Mais, cela ne les empêche pas d'agir.

Démonstration à Muhlbach-sur-Bruche avec la première magistrate, madame Christine Moritz.

» Salle des fêtes rénovée



» Entreprise SVM



» Place de la mairie fleurie



Christine Moritz
Maire de
Muhlbach-sur-Bruche

La Vallée - Vous fêtez, en 2018, vos dix ans à la tête de la commune... cela vous inspire quoi ?

Christine Moritz - Oh ! Beaucoup de choses... sur les épaules ! Il faut avoir le dos large. Et beaucoup d'énergie... bon ! On ne va trop parler des sujets qui lassent ou agacent, la paperasserie administrative exponentielle, nos compétences et nos budgets qui fondent... tous les maires et les élus de nos villages vivent cela. Alors positivons...

La Vallée - Et il y a matière ?

Christine Moritz - Certainement ! Et, de toute façon, il faut... Beaucoup trop de gens dans la Vallée ont une vision assez péjorative de leur territoire. Et c'est injuste. Parce que notre Communauté de communes est exemplaire à bien des égards. Maintenant, concernant Muhlbach-sur-Bruche, on peut voir aussi les choses du bon côté...

La Vallée - Comme... ?

Christine Moritz - Un vent de nouveautés, un regain d'activités et de jeunesse... sur deux roues, notamment. Avec cette piste cyclable qui passe au pied du village et qui est étonnamment fréquentée. Nous allons la relier à notre piste de «pumptrack», la plus longue de France - voire en Europe - en extérieur qui a été construite en moins de trois semaines, mise en service à l'automne 2017 et qui connaît déjà un très beau succès.

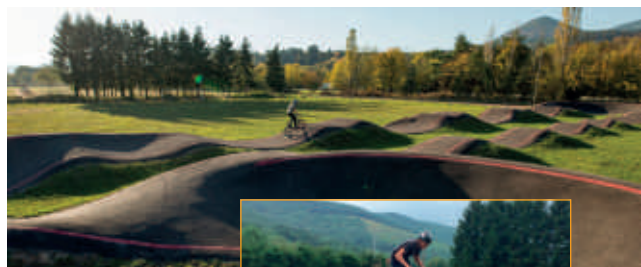
La Vallée - Ça s'est fait comment ?

Christine Moritz - Nous avons demandé aux jeunes ce qu'ils attendaient. Nous avons consulté nos voisins de Lutzelhouse, Urmatt et Wisches qui ont accepté de nous suivre et de mettre la main à la poche. L'État et la CcVB ont abondé. Et voilà ! ça s'est fait... c'est quand même formidable !

Et puis, il y a notre salle des fêtes rénovée qui est devenue un centre d'attractivité pour de nombreuses activités. Elle abrite également un périscolaire que nous gérons avec Lutzelhouse. La collaboration intercommunale, cela marche aussi entre villages proches... et, ça aussi, c'est très positif !

La Vallée - Et demain ?

Christine Moritz - Sur les projets d'avenir, nous restons prudents. Le budget, toujours le budget... et puis, là aussi, place aux jeunes ! Comme vous dites, déjà dix années de mandats. C'est déjà pas mal, non ?



LE PUMPTRACK

Kesako ?

Ce parcours de bosses et de virages relevés est un peu l'équivalent du motocross, mais pour VTT. On peut aussi évoluer sur cette piste en trottinette, skateboard ou rollers... avec port du casque obligatoire, bien sûr.

«Track», c'est la piste. «Pump» désigne les flexions-poussées nécessaires pour évoluer dans les bosses sans pédaler. Tout un art... La piste de 315 mètres est la plus longue de France en extérieur !

Cette réalisation d'un coût de 76000€ a été co-financée par les quatre communes (Muhlbach-sur-Bruche, Lutzelhouse, Urmatt et Wisches - 8000€ chacune), par l'État (19000€) et par la CcVB (15000€).

